



Michael Ferguson est nommé Directeur Commercial d'Abivax

18 avril 2023

Michael Ferguson dispose d'une expérience reconnue dans l'industrie biopharmaceutique et occupait des postes à haute responsabilité pour la commercialisation et le marketing de médicaments dans le domaine de la gastroentérologie, plus particulièrement dans le domaine des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI)

En tant que Directeur Commercial, Michael Ferguson dirigera le développement du marché d'obefazimod dans les MICI, en commençant par la rectocolite hémorragique

PARIS, France, le 18 avril 2023 – 18h00 (CEST) – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX), société de biotechnologie au stade clinique de phase 3 développant des médicaments modulant le système immunitaire afin de traiter des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui la nomination de Michael Ferguson en tant que Directeur Commercial avec prise d'effet immédiate. Il sera basé au sein de la nouvelle filiale d'Abivax établie sur la côte Est aux États-Unis. Par conséquent, Pierre Courteille se concentrera sur les activités de développement des affaires et est nommé Directeur du Business Développement. Abivax renforce ainsi son expertise dans le domaine commercial et du développement des affaires afin de favoriser l'évolution de la Société vers la commercialisation future d'obefazimod.

Michael Ferguson dispose de plus de 22 ans d'expérience dans l'industrie biopharmaceutique, avec une expertise reconnue dans le domaine de la gastroentérologie et des MICI. Il a passé les 16 dernières années de sa carrière dans de grandes entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques, dont 13 ans à des postes commerciaux à haute responsabilité chez Shire/Takeda, puis chez Arena Pharmaceuticals, où il était Global Commercial Lead pour Etrasimod pour toutes les indications gastrointestinales. Michael est titulaire d'un BS et d'un MBA avec mention en finance de la Pennsylvania State University, ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en marketing pharmaceutique de la St. Joseph's University, Philadelphie.

Le Professeur Hartmut J. Ehrlich, M.D., Directeur Général d'Abivax, dit : « *Je suis ravi que Michael Ferguson vienne renforcer l'équipe dirigeante d'Abivax et qu'il contribuera au succès de la Société grâce à sa vaste expérience internationale dans la commercialisation et le marketing de produits pharmaceutiques, particulièrement aux États-Unis. En tant que Directeur Commercial d'Abivax, il dirigera le positionnement global de notre candidat médicament phare et préparera le terrain pour le lancement commercial et le développement du marché d'obefazimod dans la RCH. Avec Michael Ferguson en tant que Directeur Commercial, la Société dispose d'une équipe dirigeante solide, internationalement expérimentée et diversifiée, pour guider obefazimod à travers les dernières étapes de développement et, en cas de succès, vers le marché et les patients qui ont urgemment besoin de nouveaux traitements.* »

Michael Ferguson, nouveau Directeur Commercial d'Abivax, commente : « *Je suis très content de rejoindre l'équipe d'Abivax alors que le programme clinique de phase 3 avec obefazimod est en cours. Basé sur mon expérience et sur les résultats récemment rapportés et très encourageants après deux ans de traitement des patients atteints de RCH avec obefazimod, je pense que la molécule a toutes les caractéristiques requises pour devenir une nouvelle option thérapeutique pour les patients souffrant de la RCH et de MICI en général. D'un point de vue marketing global, l'administration facile quotidienne d'obefazimod par voie orale représente un avantage important pour les patients ainsi que pour les gastroentérologues.* »

À propos d'Abivax (www.abivax.com)

Entreprise de biotechnologie en phase 3 clinique, Abivax vise à moduler le système immunitaire afin de traiter des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Abivax, fondée par Truffle Capital, est cotée sur le compartiment B d'Euronext (ISIN : FR0012333284 – Mémo : ABVX). Basée à Paris et Montpellier, le candidat médicament phare d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en développement clinique de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique. Pour plus d'informations sur la Société, visitez le site www.abivax.com/fr. Suivez-nous également sur Twitter @ABIVAX_.

Contacts

**Abivax
Communication**
Regina Jehle
regina.jehle@abivax.com
+33 6 24 50 69 63

**Investisseurs
LifeSci Advisors**
Ligia Vela-Reid
lvela-reid@lifesciadvisors.com
+44 7413 825310

**Relations presse & Investisseurs Europe
MC Services AG**
Anne Hennecke
anne.hennecke@mc-services.eu
+49 211 529 252 22

Relations publiques France**Actifin**

Ghislaine Gasparetto
ggasparetto@actifin.fr
+33 6 21 10 49 24

Relations publiques France**Primatice**

Thomas Roborel de Climens
thomasdeclimens@primatice.com
+33 6 78 12 97 95

Relations publiques USA**Rooney Partners LLC**

Jeanene Timberlake
jtimberlake@rooneypartners.com
+1 646 770 8858

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles, des projections et des estimations (y compris le recrutement de patients) concernant certains des programmes d'Abivax. Bien que la direction d'Abivax pense que les attentes exprimées dans ces déclarations prévisionnelles sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prévisionnelles sont soumises à certains risques, contingences et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle d'Abivax, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou prévus dans les informations et déclarations prévisionnelles. Une description de ces risques, aléas et incertitudes peut être obtenue dans les documents déposés par Abivax auprès de l'Autorité des Marchés Financiers conformément à ses obligations légales, y compris son Document d'Enregistrement Universel. Ces risques, aléas et incertitudes comprennent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, les données et analyses cliniques futures, les décisions des autorités réglementaires, telles que la *Food and Drug Administration* (FDA) ou l'Agence européenne des médicaments (EMA), concernant l'approbation ou non d'un médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats. Il convient d'accorder une attention particulière aux obstacles potentiels liés au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation supplémentaire par Abivax et les organismes de réglementation et les Conseils d'examen institutionnel (IRB)/comités d'éthique après l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, de cancérogénicité, de toxicité, de qualité pharmaceutique (CMC) et cliniques. En outre, ces déclarations prévisionnelles, projections et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles. Abivax décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles, projections ou estimations pour refléter tout changement ultérieur dont Abivax aurait connaissance, sauf si la loi l'exige. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) qui sont incluses dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité.

Ce communiqué de presse n'a qu'un but informatif, et les informations qui y sont contenues ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres d'Abivax dans toute juridiction, notamment en France. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a pas non plus de lien avec les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins particuliers de qui que ce soit. Il ne doit pas être considéré par quiconque comme un substitut à l'exercice de son propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreinte par certaines législations locales. Les destinataires de ce communiqué de presse sont tenus de s'informer sur les éventuelles restrictions auxquelles ils pourraient être contraints et, le cas échéant, de les respecter.